

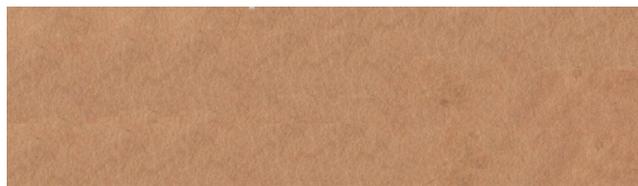
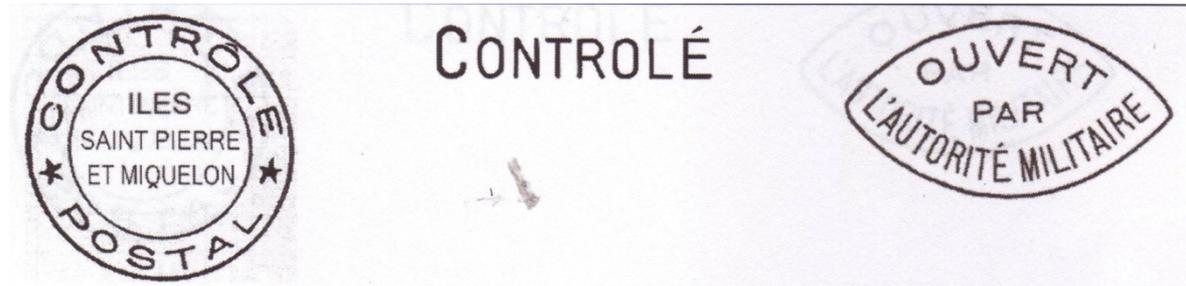
Censure de St Pierre et Miquelon.

Une seule commission de contrôle est connue : **St Pierre.**

On connaît qu'un seul cachet de contrôle, il est apposé en noir, du 12.39 au 11.44

Un cachet linéaire est souvent ajouté, il est vu de 04.41 au 11.42, sa frappe est en noir.

Les lettres sont fermées par une bande neutre de brun à brun foncé.



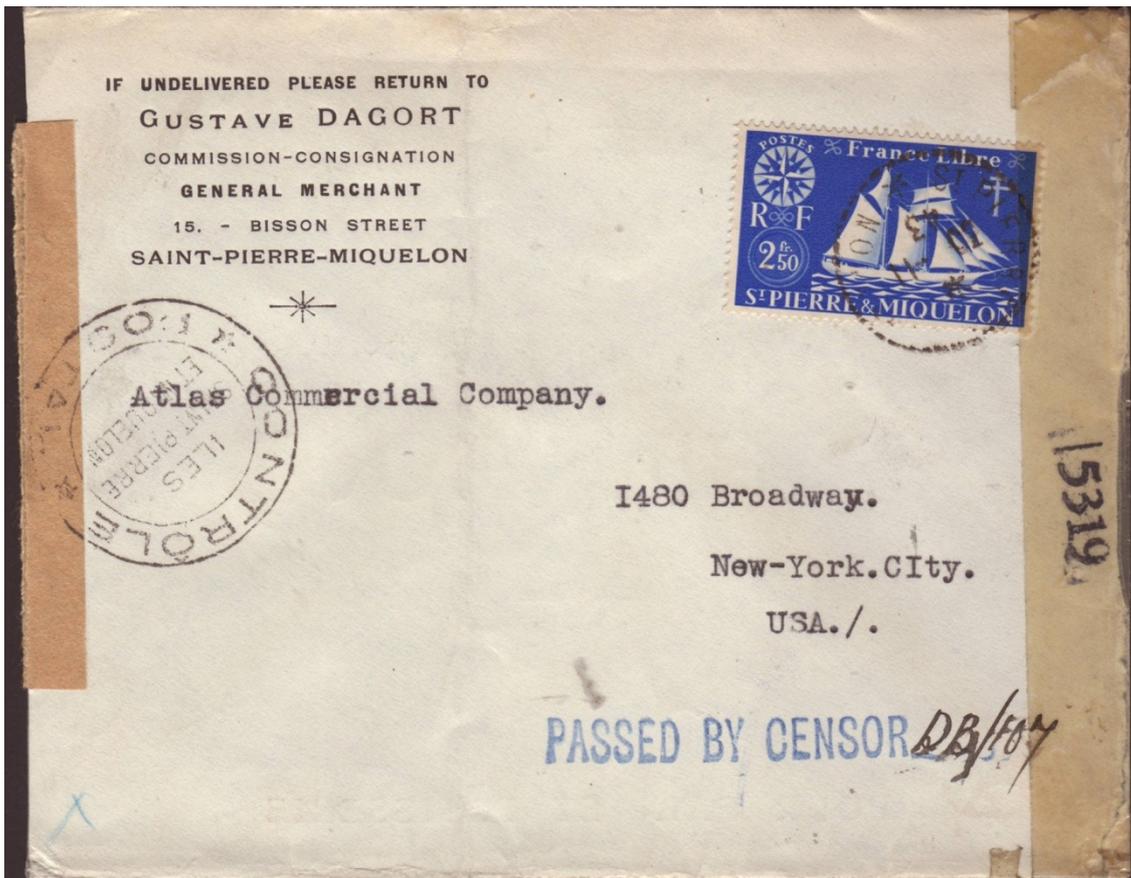
Lettre de St Pierre du 13 novembre 1942 pour Montréal.

Ouverte par le censeur 107 du contrôle Canadien, le **C/** est surchargé par **DB/** à partir de mai 1942 (DB étant les lettres code pour le Canada)

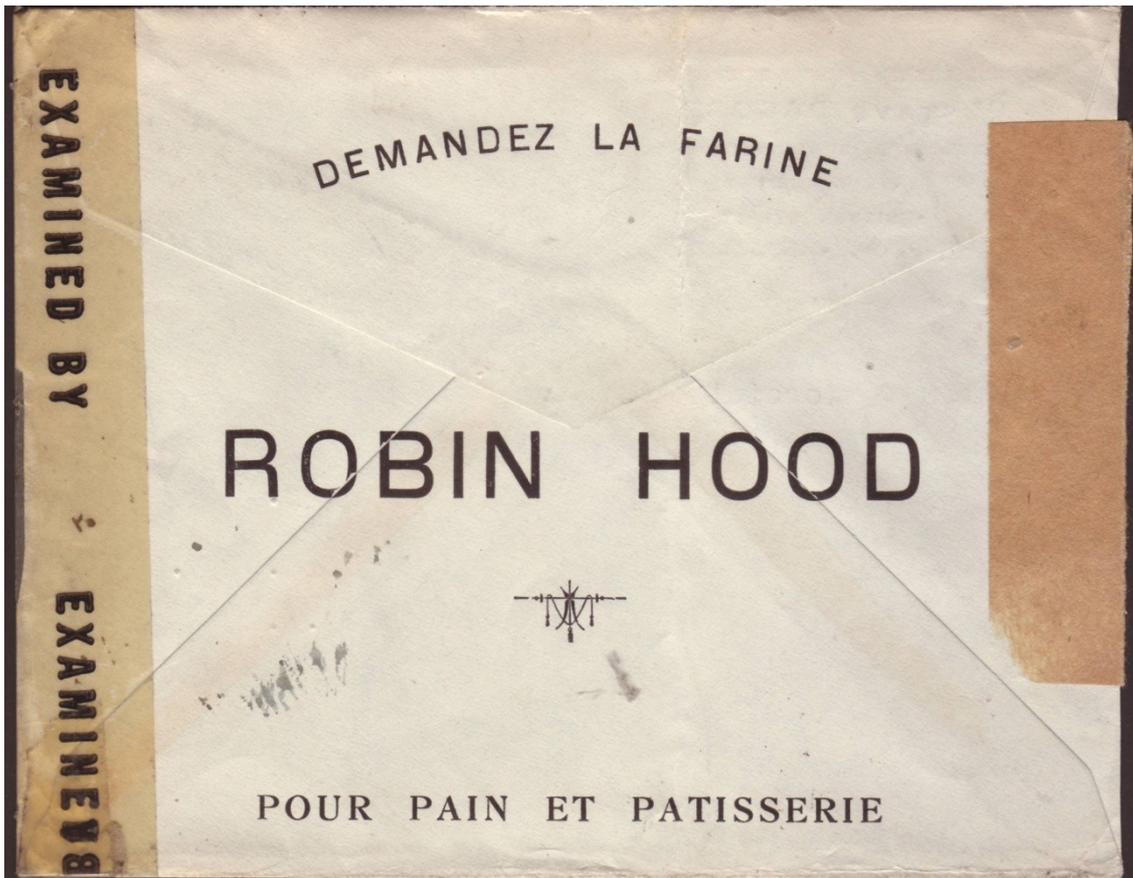
Le censeur 107 était stationné à Halifax. (100 à 134)

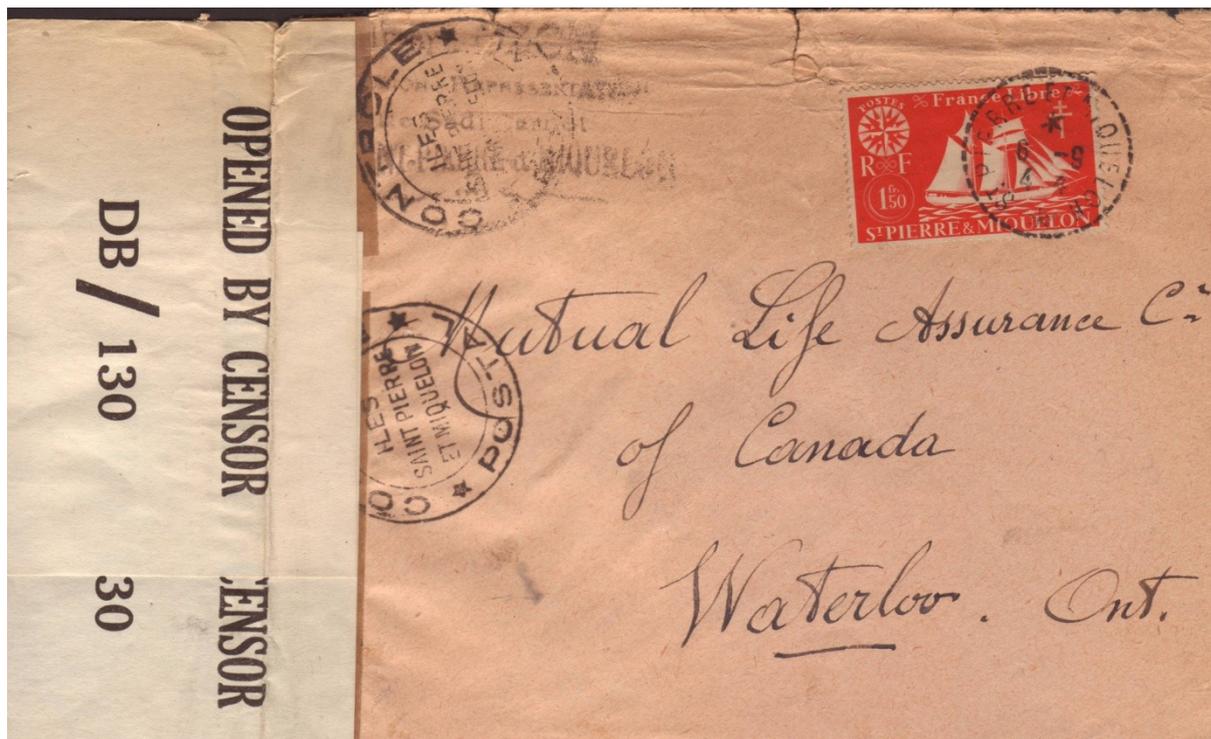


Lettre de St Pierre du 17 mai 1943 pour Montréal.
Cachet de passage utilisé à partir de juin 1942



Lettre de St Pierre 30 novembre 1943 pour New York.
Elle a passée par trois contrôles, ouverte a St Pierre, passage à Halifax (censeur 107) et ouverte a son arrivée a New York.(5001 à 10000)





Lettre de St Pierre du 06 septembre 1944 pour Waterloo (Ontario).
 Vu les bandes de fermeture collées à St Pierre on peut admettre qu'elles ont été coupées à l'avance pour des lettres de petit format.
 Bande canadienne avec impression définitive **DB/..**, on été utilisée dès janvier 1943



Lettre en poste aérienne de St Pierre du 15 novembre 1944 pour Paris, aff. à 21f.
 Passée par New York avec contrôle du censeur 5373.

Jean.